



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 11 – 30 Avril 2021

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 30/04	Var. vs 23/04
EUR/CHF	1,1003	-0,39%
USD/CHF	0,9088	-0,84%
SMI	11 109,89	-0,64%
Taux 10a	-0,22	+5pb

Covid-19

Situation sanitaire, le 30 avril à 13h :

	Cas confirmés source OFSP	Décès source OFSP
Vendredi 30 avril	659 974	10 027
Jedi 29 avril	658 143	10 019
Mercredi 28 avril	656 077	10 001
Mardi 27 avril	653 957	9 982

Campagne de vaccination : Au 30/04, plus de 10% de la population suisse a été totalement vaccinée, soit environ 930.000 personnes. A l'heure actuelle, la vaccination en Suisse est réalisée uniquement avec les vaccins Moderna et Pfizer/BioNtech.

Production de vaccins : L'entreprise pharmaceutique suisse Lonza a signé un accord avec Moderna pour la mise en place de trois nouvelles lignes de production sur son site de Viège (canton du Valais) d'ici le début de l'année 2022, ce qui permettra de doubler ses capacités de production. Pour mémoire, Lonza disposait jusqu'à cette annonce de trois lignes de production, qui lui permettent de produire 300 M de doses par an.

Finances publiques : Le Conseil fédéral a approuvé des dépenses supplémentaires de 614 M CHF pour lutter contre la crise sanitaire. Ces mesures comprennent notamment (i) l'acquisition de médicaments contre la Covid-19 ; (ii) des aides en faveur du secteur de la culture ; et (iii) un soutien à l'initiative pour la sécurité sanitaire mondiale («*Access to Covid-19 Tools Accelerator, ACT-A*»). Les dépenses liées au Covid-19 prévues par la Confédération s'élèvent ainsi à 23,5 Mds CHF (soit 3,3% du PIB suisse) en 2021.

Aide humanitaire : La Suisse a acheminé plusieurs centaines de concentrateurs d'oxygène et des respirateurs pour soutenir l'Inde face à la crise sanitaire. Selon la Confédération, cette assistance devrait s'élever à 1 M CHF.

Manifestations publiques : Le Conseil fédéral envisage d'autoriser les manifestations de 3.000 personnes à partir de juillet, et celles de 10.000 personnes au 1^{er} septembre. Ce calendrier prévisionnel sera confirmé le 26 mai 2021. Ces manifestations d'envergure

devront bénéficier d'une autorisation cantonale et appliquer certaines règles sanitaires (vérification de la vaccination des participants, de la présentation d'un test négatif, et élaboration des plans de protection sanitaire). A l'heure actuelle, ces règles ne sont pas encore déterminées, elles feront l'objet de tests au moins de juin lors de manifestations pilotes.

Par ailleurs, le Conseil fédéral souhaite soutenir les organisateurs de manifestations d'importance supra-cantonale (au moins 1.000 personnes par jour avec un public de différents cantons) bénéficiant de l'autorisation cantonale évoquée ci-dessus. Si ces manifestations étaient annulées en raison de la crise sanitaire, la Confédération prendrait en charge la moitié du découvert et le canton l'autre moitié (à hauteur de 5 M CHF au maximum par manifestation). Les organisateurs devraient toutefois assumer une franchise de 30.000 CHF sur le découvert et une quote-part de 20% sur le montant restant.

Etude d'impact des effets du Coronavirus : La Confédération ouvre un nouveau programme national de recherche « Covid-19 et société » doté d'une enveloppe de 14 M CHF pour une période de 3 ans. Le programme financera des projets de recherche avec les objectifs suivants : 1/ analyser l'efficacité des mesures de lutte contre le Coronavirus ; 2/ analyser l'incidence de la pandémie sur la santé, la qualité de vie, la situation économique, les relations sociales ; et 3/ analyser l'incidence de la pandémie sur la situation socio-économique des individus (les nouveaux modèles de travail, le développement territorial et la mobilité).

Economie

Politique monétaire : La Banque nationale Suisse (BNS) a enregistré un bénéfice net de 37,7 Mds CHF (soit 5% du PIB) au 1^{er} trimestre 2021. Les positions en monnaies étrangères, qui ont dégagé à elles seules un bénéfice de 39,9 Mds CHF (soit 5,5% du PIB), en sont les principales contributrices. Le prélèvement des taux négatifs sur les avoirs en compte de virement a permis à la BNS de percevoir 267 M CHF sur les positions en francs.

Par ailleurs, la banque centrale helvétique ainsi que la Banque centrale européenne, la Banque d'Angleterre et la Banque du Japon, en concertation avec la Réserve fédérale des Etats-Unis, vont cesser de proposer des liquidités en dollars pour des durées de 84 jours à compter du 1^{er} juillet 2021. La BNS justifie cette annonce «au vu de l'amélioration durable des conditions de financement en dollars américains et de la faible demande lors de récentes opérations d'apport de liquidités dans cette même devise».

Niveau des salaires : En 2020, le niveau des salaires réels suisses a augmenté de 1,5% en glissement annuel, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Commerce de détail : Les chiffres d'affaires nominaux des entreprises du commerce de détail ont augmenté de 21,9 % en mars 2021 en glissement mensuel.

Revenu des ménages : Selon une étude de l'OCDE publiée le 28 avril, plus de 25% des ménages suisses auraient rencontré des difficultés financières en raison de la crise sanitaire en 2020, contre 31% en moyenne parmi les 25 pays de l'OCDE étudiés.

Secteur financier

Banques : En raison de la faillite du fonds spéculatif américain Archegos, UBS a enregistré une perte de 434 M CHF au 1^{er} trimestre 2021 et anticipe une perte de 87 M CHF au 2^{ème} trimestre pour des raisons similaires.

Secteurs non financiers

Santé : Les dépenses de santé en Suisse se sont élevées à 82,1 Mds CHF (soit 11,3% du PIB suisse) en 2019, soit une augmentation de 2,3% en glissement annuel.

Transport aérien : La compagnie aérienne Swiss enregistre une perte de 201 M CHF au cours du 1^{er} trimestre 2021, soit une baisse de 84% en glissement annuel.

Transport de marchandises : La Commission de la concurrence (COMCO) a ouvert une enquête sur la formation d'un potentiel cartel de soumission dans le domaine du transport de marchandises et de déchets dans le canton du Valais. Les cartels de soumission supposent que des entreprises coordonnent leurs offres à l'occasion d'appels d'offres publics ou privés.

Viticulture : En 2020, les parts de marché de la viticulture suisse sur le territoire national étaient de 39,5%, soit une hausse de 2,5 points de pourcentage en glissement annuel, malgré un recul de la consommation de vins d'environ 6% par rapport à 2019.

Agroalimentaire : Nestlé rachète pour un montant de 5,75 Mds USD la société américaine Bountiful Company, fabricant de vitamines et de compléments alimentaires. La finalisation de l'acquisition est prévue pour le 2^{ème} semestre 2021.

Agenda législatif

Accord UE-Suisse sur la libre circulation des personnes : Le Conseil fédéral a transmis au Parlement un projet de révision de la loi sur les travailleurs détachés. Ce projet prévoit la possibilité d'obliger les entreprises de détachement des États membres de l'UE à respecter les salaires minimaux cantonaux. Cette règle ne s'appliquera que si la loi cantonale applique également le salaire minimum aux travailleurs dont le lieu de travail habituel est situé en dehors du canton. Pour rappel, seuls les cantons de Neuchâtel, du Jura, de Genève et du Tessin disposent d'un salaire minimum légal. Le Parlement devra se prononcer sur ce projet de révision, sa prochaine session étant prévue du 31 mai au 18 juin 2021.

Votation du 13 juin 2021 : Le média suisse Tamedia a réalisé des sondages à propos de la votation populaire du 13 juin 2021 concernant la loi sur le CO2 et deux initiatives contre les pesticides. Selon ces sondages, la loi sur le CO2 obtiendrait 54% de soutiens, l'initiative « Eau propre » remporterait 54% des suffrages et l'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » serait soutenue par 53% des sondés. Pour mémoire, la loi sur le CO2 introduit plusieurs dispositifs normatifs et fiscaux afin d'atteindre d'ici 2030 une réduction de 50% des émissions de CO2 en Suisse par rapport à 1990.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication :

Rédacteurs :

Pour s'abonner :

Christian GIANELLA

Mathilde HEITZ, Antoine BOCOgnANO, Yann RIEGEL

berne@dgtrésor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.